

FORMATION 7H 125 CM3

Pour accéder à cette formation :

1. Être titulaire du permis B depuis plus de 2 ans (possible 1 mois avant les 2 ans d'obtention du permis)
2. Suivre la formation obligatoire*

 7 heures

€ 310 €

Ce tarif comprend :

- Gestion administrative
 - Prise en charge de la démarche d'enregistrement auprès de l'ANTS
 - Pochette pédagogique personnalisée ECF :
 - Fiches d'évaluation et de suivi
- Formation théorique :
 - Etude de cas d'accidents caractéristiques
 - Conseils pour appréhender les risques liés à l'environnement
 - Acquisition et utilisation d'un équipement approprié
 - Conséquences physiques et physiologiques des chocs
- Formation pratique sur plateau
 - Prise en main du véhicule
 - Anticipation et position du regard avant tout changement de position
 - Conduite à petite vitesse, seul ou avec un passager
- Formation pratique en circulation
 - Adaptation de la vitesse aux circonstances et conditions de circulation
 - Sélection de la bonne voie, bon placement sur la chaussée
 - Franchissement d'une intersection
 - Dépassement en évitant le phénomène d'aspiration
 - Prendre un virage en toute sécurité

*La formation n'est pas obligatoire si vous avez acquis une expérience de conduite entre le 01/01/2006 et le 31/12/2010 (attestation d'expérience fournie par l'assureur)

